



Ville de  
**WARWICK**  
la FLEUR des Bois-Francs

## AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

### AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, de la susdite Ville, qu'il y aura séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Warwick le 11 mars 2019 à 19 heures 30 au 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Warwick, Québec.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

#### **1. Demande de monsieur Normand Noël (2019/01) :**

Demande de monsieur Luc Pépin concernant l'immeuble situé au 150, rue Saint-Joseph (lot 4 905 758) appartenant à monsieur Normand Noël et ayant pour objet, si la demande est accordée, de permettre le lotissement du lot ayant une largeur minimale sur la ligne avant de 25,17 mètres comparativement aux 50 mètres prescrits à l'article 4.15 du Tableau 1 du Règlement de lotissement numéro 046-2003.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À LA VILLE DE WARWICK, ce quinzième jour du mois de février de l'an deux mille dix-neuf.

---

Lise Lemieux, DMA  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière